



COMMUNE DE SAINT-BRICE

Compte rendu

Séance du Conseil Municipal Extraordinaire
tenue en Mairie de Saint-Brice
le 01 septembre 2025
à 19 h 30

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Monsieur Bernard LANGLET

Étaient présents : Mesdames BOURON Virginie, CHARTIER Cécile, MOTHRÉ Marie-Pierre.
Messieurs FADIN Frédéric, LANGLET Bernard, LEROY Sébastien, MARTIN Hervé, PICARD Didier, SOULAT Yannick, SAINT-ALBIN Ronald

Étaient absents excusés :

Madame DAUDON Michèle ayant donné pouvoir à Madame CHARTIER Cécile
Monsieur FONTENELLE Robert ayant donné pouvoir à Madame MOTHRÉ Marie-Pierre

Était absente non excusée :

Madame MOUTON Nicole

A été nommé secrétaire : Monsieur FADIN Frédéric

Nombre de conseillers en exercice :	13
Nombre de conseillers présents :	10

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du 16 juin 2025
- Décision Modificative n°1
- Décision Modificative n°2

*Ordre du jour affiché le 25 août 2025
Le Maire, Bernard LANGLET*

Monsieur le Maire informe en début de séance qu'il retire un point à l'ordre du jour, la Décision Modificative n°2 est reportée ultérieurement, nous travaillons dessus avec notre Conseillère aux Décideurs Locaux.

DÉCISION MODIFICATIVE N°1

L'aménagement et la réfection de la rue du Château d'Eau sont terminés, le premier état de mandatement s'élève à :

- 191 128.40 euros pour WIAM VRD,
- 877 euros pour WIAM AXE.

Nous ne pouvons pas régler la facture, en effet, la somme prévue a été mise sur la ligne 231 **Immobilisations en cours**, hors les travaux sont terminés, la ligne correspondante est la 2181 **Installations générales, agencement et aménagements divers**.

Afin de pouvoir régler la société, il convient donc de transférer 205 000 euros de la ligne 231 à la ligne 2181.

Après en avoir délibéré l'assemblée décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'adopter la décision modificative n°1 de Monsieur le Maire.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire, Mesdames BOURON Virginie et MOTHRE Marie-Pierre ont indiqué que la rentrée scolaire s'est bien passée.

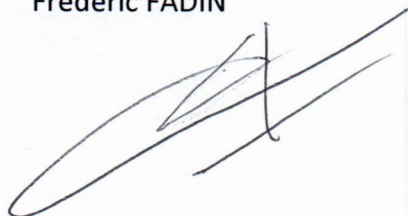
Madame CHARTIER Cécile déclare que le P. L. U. est en cours de finalisation.

Madame MOTHRE Marie-Pierre nous informe que le commencement des travaux de la citerne incendie est prévu le 15 septembre 2025.

La séance est levée à 19h45.

Vu par NOUS, Bernard LANGLET, Maire de la Commune de Saint-Brice, pour être affiché le 04 septembre 2025, à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1984.

Le secrétaire de séance,
Frédéric FADIN



Le Maire,
Bernard LANGLET

